

LED

Laboratoire d'écriture dramatique

Règlement 2022-2023

1. Objet

Sous le titre LED (laboratoire d'écriture dramatique), La SSA et Pro Helvetia, en partenariat avec l'**Usine à Gaz** de Nyon, le **Théâtre du Jura** à Delémont et le **SPOT** à Sion organisent un concours pour autrices et auteurs dramatiques émergents (pas plus de cinq ans d'expérience professionnelle à leur actif dans le domaine de l'écriture dramatique) dont les lauréats/es suivront un atelier d'écriture en résidence.

2. Buts

LED poursuit les buts suivants :

- Accompagner l'écriture d'œuvres dramatiques contemporaines destinées à être présentées au public. En interaction avec les autrices et auteurs, l'atelier offre un cadre de travail adapté qui leur permet de confronter leur travail à des regards de professionnelles et professionnels de théâtre : autrices et auteurs expérimentés, metteuses et metteurs en scènes, comédiennes et comédiens, intervenants et intervenantes extérieures et directrices et directeurs de théâtre.
- Offrir à l'auteur ou à l'autrice la possibilité d'adapter le cadre de travail de manière spécifique au besoin de son projet, d'expérimenter différentes dynamiques de travail au vu des instruments que l'atelier propose.
- Favoriser la constitution d'un réseau de professionnels en Suisse romande et à l'étranger.

3. Calendrier de l'édition 2022-2023

- 30 avril : Dépôt des candidatures
- Mi-Mai : Réunion du jury, sélection des participantes et participants
- Module 1* : du 22 août au 27 novembre 2022
- Module 2* : du 5 décembre 2022 au 5 mars 2023
- Module 3* : du 13 mars au 11 juin 2023
- Présentation finale + possibilité de représentations en dehors de la Suisse
- Débriefing et bilan de l'action : juillet-septembre
- Préparation de la nouvelle saison

*** les dates des modules peuvent varier un peu selon le calendrier des théâtres et de leur programmation. Les périodes exactes, les dates des résidences et les dates des présentations seront à confirmer d'entente entre les lauréats/es et les théâtres.**

4. Principes

Une autrice ou un auteur dépose une candidature afin de participer à cette action.

Un jury composé d'expertes et d'experts et/ou des directions artistiques des théâtres participants choisit trois autrices ou auteurs.

Les autrices et auteurs présentent trois formes courtes sur une saison sur des questions d'actualité en partenariat avec trois lieux d'accueil.

L'autrice ou l'auteur écrit trois formats courts (environ 30 minutes), chacun sur une durée de trois mois.

Ces trois textes sont mis en scène et présentés au public par des comédiennes et comédiens.

LED

Laboratoire d'écriture dramatique

Les trois autrices ou auteurs se réunissent en début de chaque module lors d'une résidence pour définir les grandes lignes du projet. Les coachs suivent ensuite individuellement les projets des autrices et auteurs durant la période d'écriture.

Dans la phase finale de chaque module, l'autrice ou l'auteur travaille avec les comédiennes et comédiens et afin d'aboutir à une forme courte et légère au niveau du dispositif scénique.

Dans la phase finale, les autrices et auteurs lauréats disposeront d'un lieu pour le travail de préparation et de répétition et pourront choisir un lieu de présentation d'entente avec les directrices et directeurs des théâtres partenaires. La présentation pourra prendre différentes formes (midi-théâtre, apéro-théâtre, pré-spectacle). L'accent est mis sur la possibilité d'expérimenter différents processus de travail et la présentation qui ponctue chaque fin de module doit davantage constituer un partage final plus qu'un véritable « spectacle ».

Chaque autrice et auteur présente son travail dans les trois théâtre partenaires.

- **La constellation**

Tout au long de l'action, les besoins de l'autrice ou auteur évoluent. Il s'agit d'accompagner différentes phases, notamment celle de l'élaboration, celle de l'écriture et finalement celle de la confrontation au plateau.

Chaque autrice ou auteur ayant une personnalité et des besoins spécifiques, elle ou il pourra profiter de différentes formes de suivis et de collaborations afin de les encourager à nourrir directement leur lien avec l'écriture qui se poursuit au plateau. Cette constellation de personnes gravitant autour de l'autrice ou de l'auteur est constituée :

- d'un/e coach (une autrice/un auteur plus expérimenté) propre à chaque autrice/auteur, qui suivra l'ensemble des projets sur une saison
- d'un/e dramaturge transversale qui assure le lien entre les autrices et auteurs et qui mène les résidences prévues au début de chaque module
- de différentes intervenantes et intervenants qui pourront changer au gré des trois formes qui seront proposées au public.

Cette constellation permet d'inclure dans le processus d'écriture des comédiennes et comédiens, metteuse ou metteur en scène, mais aussi des personnes cultivant d'autres pratiques artistiques (un/e musicien/ne, un/e plasticien/ne, un/e jongleur/euse etc.) ou issus d'autres domaines d'activités (un/e journaliste, un/e scientifique etc.).

Pour élaborer cette constellation, l'autrice ou l'auteur aura également l'aide du ou de la dramaturge.

- **Carnet de bons**

L'autrice ou l'auteur aura à disposition un « carnet de bons » qui lui permettra d'engager les intervenants et intervenantes extérieures. Ce carnet de bons pourra être réparti pour chaque forme selon les envies et besoins des autrices et auteurs. Le nombre de services à disposition sera d'environ 32 (comprenant le travail des comédiennes et comédiens durant la dernière semaine de travail avant la représentation et les intervenantes et intervenants extérieurs). Ceci permettra aux autrices et auteurs de mener eux-mêmes le travail scénique et de poursuivre leur écriture au plateau mais aussi, si elles et ils le souhaitent de confier leur texte à une autre personne pour la mise en scène ou en espace.

- **De l'idée à la scène**

L'autrice ou l'auteur participant à l'action, vivra trois processus de création complets, allant du choix d'un sujet, d'une forme, passant par la phase d'écriture, la supervision d'une ou d'un dramaturge, le travail avec les comédiennes et les comédiens, jusqu'à la confrontation de son texte au public.

- **Transversalité**

Durant tout le processus, les participantes et participants sont accompagnés par un/e dramaturge transversal/e, suivant le travail de tous les participantes et participants et créant un lien entre elles et eux.

LED

Laboratoire d'écriture dramatique

- **Confrontation**

Les différentes participantes et participants se retrouvent pour des sessions de travail communes, afin de confronter leurs expériences et échanger leurs ressentis.

- **Résidence**

Une première résidence de quelques jours regroupe tous les participantes et participants dans un lieu commun dédié à l'écriture, avec la ou le dramaturge transversal/e.

- **Condensé**

Les trois expériences d'écriture sur une durée d'une année, poussent l'autrice ou l'auteur à l'efficacité de l'écriture rapide. L'énergie déployée par tous les partenaires est condensée sur une durée brève.

Détail des étapes

Une fois les autrices et auteurs sélectionnés par le jury, les étapes se déroulent sous la même forme :

- Résidence commune des trois autrices et auteurs avec un soutien dramaturgique pour lancer le projet
- Création d'une synergie entre des intervenantes et intervenants de différents horizons.
- Mise en scène de l'œuvre écrite / lecture par des comédiennes et comédiens élaborée en lien avec le théâtre partenaire.

Ce qui représente pour chaque « module » :

- 3 jours de résidence avec les trois autrices ou auteurs pour lancer le projet avec un ou une dramaturge transversale
- 1 mois d'écriture suivi par un/e coach
- 5 jours de travail commun entre l'autrice ou l'auteur et des intervenantes et intervenants extérieurs.
- Environ 1 semaine de répétition avec des comédiennes et comédiens dans l'un des théâtres partenaires (chaque auteur/autrice fait une présentation dans chaque théâtre partenaire)
- 1 représentation (au minimum) dans un théâtre partenaire
- 1 séance de debriefing avec l'ensemble des équipes afin de confronter les expériences.

5. Participants/es et bénéficiaires

Les participantes et participants au concours sont des autrices ou auteurs écrivant en **langue française**, de nationalité suisse ou résidant en Suisse.

Les autrices et auteurs sont émergents, à savoir qu'ils et elles n'ont pas plus de cinq ans d'expérience professionnelle à leur actif dans le domaine de l'écriture dramatique.

Cette action est ouverte aux autrices et auteurs des différents répertoires liés à la scène (théâtre, danse, rue, cirque, humour).

Dans le projet présenté au concours, chaque candidat/e propose les noms de trois accompagnateurs/trices individuels/les potentiels/les parmi lequel/les, s'il ou elle est lauréat/e, il ou elle choisira son interlocuteur/trice pour le développement de son écriture. Les accompagnateurs/trices proposés/ées doivent être des auteurs/trices dramatiques, des dramaturges, des metteurs/euses en scène expérimentés/ées.

LED

Laboratoire d'écriture dramatique

6. Conditions de participation

A. Dépôt de dossier

Les participantes ou participant au concours déposent un dossier complet établi conformément aux instructions du point B. ci-dessous. Les dossiers incomplets ne sont pas pris en considération. Une autrice ou un auteur ne peut concourir qu'avec un seul projet.

La date limite pour l'envoi des dossiers est le **30 avril 2022**. La candidature doit être envoyée par courrier électronique en **1 seul document pdf**.

Toutes les informations sur :

<https://ssa.ch/fr/le-fonds-culturel-de-la-ssa/actions-en-cours-scene/>.

B. Contenu du dossier

- La fiche d'inscription
- Une lettre de motivation de participation de l'auteur ou de l'autrice au LED avec la confirmation formelle qu'il s'engage à suivre l'atelier d'écriture selon le calendrier.
- Une biographie de l'auteur ou de l'autrice
- Une brève biographie de trois coachs potentiels/les, avec, pour chacun/e, un texte qui motive ce choix (1 page max.).
- Un texte qui explicite de quelle(s) manière(s) l'auteur et l'autrice souhaite travailler, ce qu'il ou elle souhaite expérimenter dans le processus de travail, les personnes avec qui l'auteur ou l'autrice souhaite collaborer comme intervenants/es extérieurs/es (maximum 3 pages).
- Une proposition de thématiques que l'autrice ou l'auteur souhaiterait aborder, les raisons qui motivent ce choix et l'angle sous lequel il ou elle veut l'aborder (maximum 2 pages)

7. Jury de sélection

Le jury de sélection est constitué par cinq professionnels/les de la scène (dramaturge, metteur/euse en scène, programmateur/trice, critique, comédien/ne, éditeur/trice etc.) désignés/ées par les organisateurs/trices du LED, dont trois représentants/es des théâtres porteurs de l'atelier 2022. La responsable de projet du LED assiste aux séances du jury sans droit de vote. Le jury choisit les 3 autrices et auteurs lauréats/es qui participeront au LED 2022. Les décisions du jury de sélection sont prises en toute souveraineté. Elles ne sont ni motivées ni susceptibles de recours.

8. Publication des résultats du concours

Les autrices et auteurs sont avisés/es personnellement par courriel. Les résultats de la sélection sont également publiés par les partenaires du LED.

9. Paiements des bourses

Une **bourse d'écriture de 13'500.-** est versée par LED sur le compte personnel de l'autrice ou de l'auteur. Ce soutien est versé en 3 fois, soit CHF 4'500.- est versé au début de chaque module (août 2022, décembre 2022 et mars 2023).

LED

Laboratoire d'écriture dramatique

10. Dispositions finales

Les autrices et auteurs s'engagent à remettre au secrétariat du LED un exemplaire des 3 textes dramatiques achevés.

En cas de production des œuvres issues de l'atelier, les autrices ou auteurs, compagnies et théâtres producteurs s'engagent à mentionner sur les imprimés et le matériel de promotion relatifs aux représentations des œuvres la mention suivante : « *Développé dans le cadre du Laboratoire d'écriture dramatique 2022* » ainsi que les logos des organismes qui ont porté cet atelier.

Etat : mars 2022

Le règlement peut être modifié en tout temps

SECRETARIAT : p.a. SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) | AFFAIRES CULTURELLES Rue
Centrale 12/14 | Case postale 7463 | CH-1002 Lausanne |
Tel. +41 (0)21 313 44 66 | fondsculturel@ssa.ch